

Rosy / Will  
La villa du Long-Cri

- 1964 -

ÉDITION COMMENTÉE PAR  
HUGUES DAYEZ



NIFFLE

## La villa du Long-Cri (1964)

By Rosy & Will

Publisher :

Genre : **Humor**



**PAGES**

96



**VOLUME**

1



**FORMAT**

246 \* 246



**RELEASE**

04/07/2014

As the flagship series of Spirou mag for about 60 years, 'Tif et Tondu' generated some absolute gems, such as 'La villa du Long-Cri', an episode published in the famous weekly in 1964. The alchemy between the artist, Willy Maltaite, alias Will, and the writer Maurice Rosy was at its zenith. Will reproduces the warm torpor of the French lunch hour with lucid poetry, while Rosy creates an increasingly bewitching atmosphere around his legendary Mr.Choc, the unforgettable masked 'bad-guy' constantly causing trouble for our adventurers!

### In this series

Rosy / Will  
La villa du Long-Cri

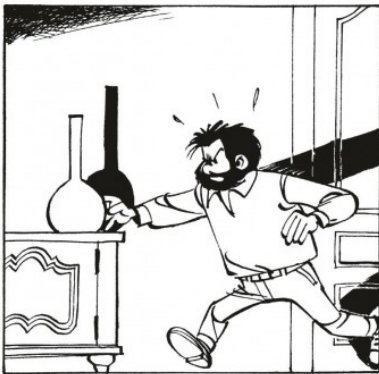
- 1964 -

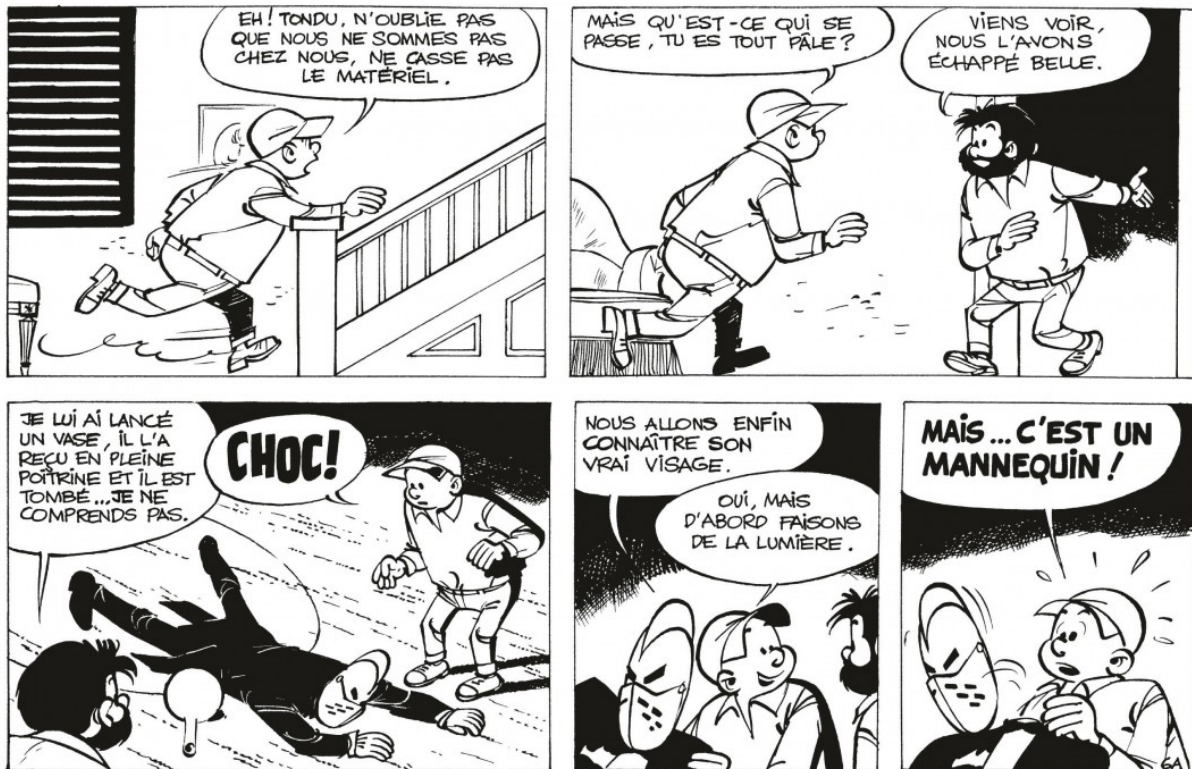
ÉDITION COMMENTÉE PAR  
HUGUES DAYEZ



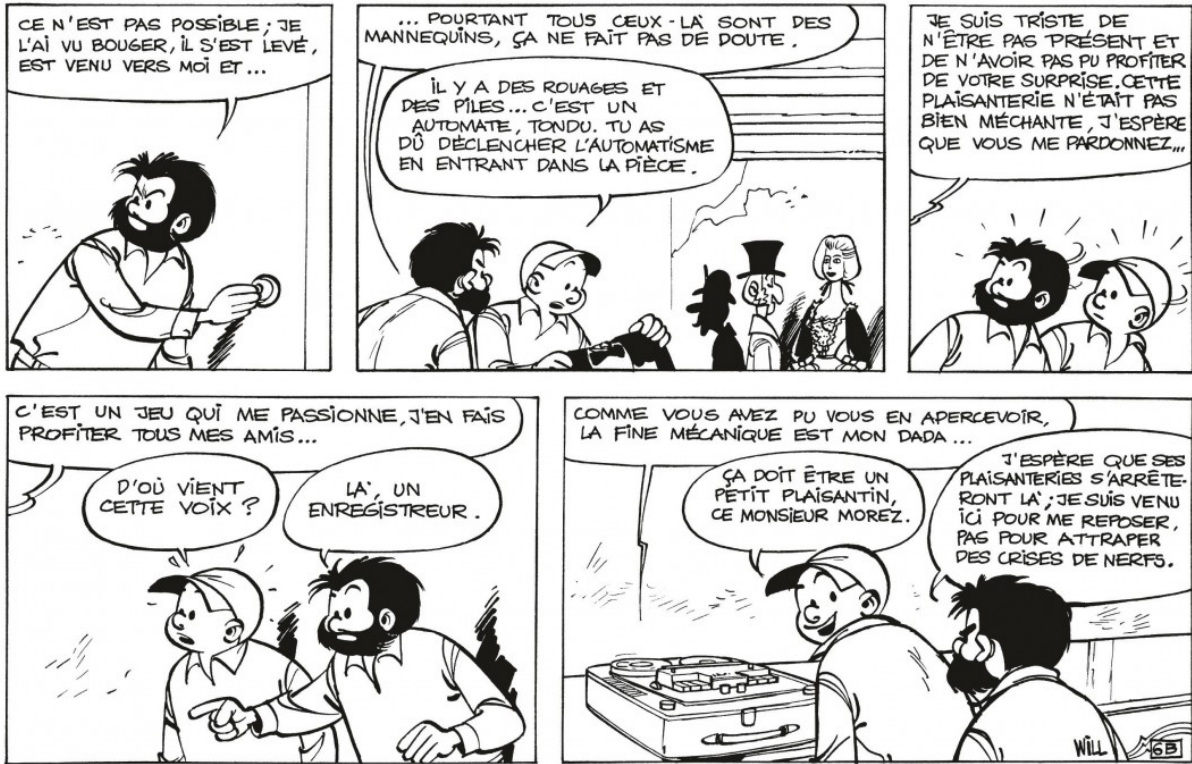
NIFFLE

La villa du Long-Cri  
(1964)





MAURICE ROSY LE RECONNAÎT VOLONTIERS : « L'habit de soirée de Monsieur Choc est un hommage à Fantômas, et son heaume en fait un Chevalier du Mal. De plus, sa longue silhouette hiératique et rigide convenait bien au graphisme relativement statique de Will. » Quant au nom de son organisation criminelle, la Main Blanche, c'est un clin d'œil à la Mano Nera, le surnom d'une organisation mafieuse américaine.



Engagé au départ comme “donneur d'idées”, Rosy deviendra rapidement directeur artistique des éditions Dupuis. C'est une fonction qui lui convient à merveille : l'homme a un véritable talent pour flairer la sensibilité des dessinateurs avec lesquels il va collaborer et pour écrire des histoires dans lesquelles ils se sentent à l'aise. Avec Rosy, Will donne le meilleur de lui-même.



ON LE SAIT, LE SECTEUR DE LA BANDE DESSINÉE fut régi dans les années 1950 par un régime de censure qui ne disait pas son nom : la loi française du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Sirius, Franquin, Morris et d'autres auteurs de *Spirou* ont eu maille à partir avec les censeurs et ont dû gommer de leurs planches des revolvers dans les mains des bandits, considérés comme "incitation à la violence".



Par contre, à la même époque, les campagnes antitabac n'ont pas encore fait leur apparition : au cinéma, à la télévision et dans la bande dessinée, les héros peuvent fumer comme des pompiers sans que personne y trouve rien à redire! Le fume-cigarette de Monsieur Choc est donc accepté... Et une cigarette qui se consume dans un cendrier peut constituer un élément de suspense supplémentaire.